



# 8<sup>e</sup> FORUM ANNUEL GESTION D'ACTIFS 2009

Jeudi 8 octobre 2009

Hôtel Lutetia

45 boulevard Raspail - 75006 Paris

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



TOBAM





8<sup>e</sup> FORUM ANNUEL

# GESTION D'ACTIFS 2009

Jeudi 8 octobre 2009

**Les débats seront animés par Florent Berthet, Rédacteur en Chef adjoint, L'AGEFI & Jean-François Tardiveau, Rédacteur en chef, NEWSManagers**

8h45 – 9h45

## **2009, année des bouleversements réglementaires pour la gestion d'actifs : les chantiers déjà menés à bien et ceux à venir à moyen terme**

*UCITS IV, G-20, travaux du CESR, de l'OICV, de l'AMF...*

- Amélioration du passeport produit, refonte du prospectus simplifié (KID), fusions transfrontières de fonds, OPCVM maîtres-nourriciers, passeport sociétés de gestion, meilleure coopération transfrontière entre régulateurs : les apports de UCITS IV, les points en suspens
- Quels sont les chantiers consécutifs à la crise et à l'affaire Madoff ? Ce qui devrait être modifié
- Projet de directive sur les gestionnaires de fonds alternatifs
- Harmonisation du cadre réglementaire de la distribution des produits d'épargne - OPCVM, certificats, assurance-vie : quelle nouvelle donne ?
- Perspectives d'évolution de la fiducie gestion pour permettre, notamment, le développement de la finance islamique

Didier Millerot, Adjoint au chef de l'unité G4 asset management DG Marché intérieur, COMMISSION EUROPÉENNE

Patrice Bergé-Vincent, Responsable du département gestion d'actifs - Direction de la Régulation et des Affaires Internationales, AMF - AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Arnaud de Bresson, Délégué général, PARIS EUROPLACE

9h45 – 10h45

## **Où va l'allocation d'actifs des investisseurs en 2009-2010 ? Où semblent se profiler les sources de rendement dans un contexte de croissance négative ?**

*Allocation core satellite, gestion actif passif (LDI), actifs alternatifs, retour des actions...*

Franck Dixmier, Directeur général adjoint en charge des investissements, ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FRANCE

Olivier Héreil, Directeur des investissements, BNP PARIBAS ASSURANCE

Eric Dudognon, Directeur trésorerie et financements, GROUPE ROULLIER – Délégué régional Bretagne, AFTE

10h45 – 11h00

Pause-café



8<sup>e</sup> FORUM ANNUEL

# GESTION D'ACTIFS 2009

Jeudi 8 octobre 2009

11h00 – 12h00

## **Liquidité, transparence et allocation tactique : les ETF et les gestions indicielles répondent-ils aux attentes des institutionnels ?**

- Positionner les différentes solutions de gestion selon le couple transparence / liquidité
- ETF / fonds traditionnels : comment évaluer leur liquidité réelle
- La face cachée de la transparence et des prix
- Quels sont les nouveaux usages des ETF tant en allocation stratégique que tactique ? Focus sur l'optimisation de l'allocation tactique par la diversification des investissements en gestion indicielle

Eric Wohleber, Directeur France, BARCLAYS GLOBAL INVESTORS (BGI) / iShares

Thibaud de Cherisey, Responsable du développement Europe des ETF, INVESCO PowerShares

Pierre-Olivier Salnot, Gérant de portefeuilles rendement absolu, NATIXIS ASSET MANAGEMENT

Philippe Dutertre, Président du Directoire, AGICAM société de gestion du groupe AG2R LA MONDIALE

12h00 – 13h00

## **Comment continuer à délivrer de la valeur ajoutée aux investisseurs institutionnels tout en répondant au triptyque « rentabilité - gestion des risques - gouvernance » ?**

*Les nouveaux business models de la gestion et de la distribution*

- Quelle réorganisation des sociétés de gestion et canaux de distribution en réponse à la crise ?
- Quelles nouvelles attentes des institutionnels ?

Alain de Cidrac, Directeur général, XIONEO

Olivier Huby, CEO, MFEX MUTUAL FUNDS EXCHANGE AB

Joël Prohin, Directeur de la politique des investissements, AGF – Vice président de l'AFGAP

13h00 – 14h15

Déjeuner

14h15 – 15h15

## **Dans quelle mesure les indices actions traditionnels ont-ils montré leurs limites ?**

- La capitalisation boursière est-elle un bon critère de pondération des benchmarks ?
- Quelles en sont les alternatives ?
- Comment optimiser la diversification ?

Yves Chouefaty, Président, TOBAM

Jean-Luc Vitré, Directeur financier, RSI – RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS

Philippe Goubault, Directeur financier, AGIRC ARRCO



8<sup>e</sup> FORUM ANNUEL

# GESTION D'ACTIFS 2009

Jeudi 8 octobre 2009

15h15 – 16h15

## **L'investissement dans les fonds ISR permet-il d'amortir les chocs ?**

*S'il est admis que les fonds ISR ne détruisent pas de valeur, ont-ils pour autant résisté à la crise, notamment ceux investis en actions ?*

- Le caractère durable d'un fonds est-il synonyme de performance financière ?
- Un intérêt des investisseurs pour la gestion ISR renforcé par la crise mais dans quelle proportion ? Selon quels critères d'investissement, exigences des administrateurs, interrogations sur le mode d'investissement et la méthode de sélection des valeurs ?
- Best in class, exclusion ou thématiques : comment les investisseurs choisissent-ils face à une offre pléthorique ? Comment traiter les valeurs pour lesquelles la notation extra financière est inexistante ?

Michel Lemonnier, Responsable du développement ISR, GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Jeremy Willems, Directeur des investissements ISR, FONDS DE RESERVE POUR LES RETRAITES – Membre de la Commission « Investissement Socialement Responsable » de PARIS EUROPLACE

Anne Fleuret, Directrice de l'actionariat interne et de l'épargne salariale, FRANCE TELECOM

16h15 – 17h15

## **Obligations convertibles, après une année sombre, une classe d'actifs alternative aux actions promise à un avenir radieux ?**

- Les apports des convertibles dans une allocation d'actifs
- Comment tirer au mieux parti du profil convexe de ces produits au regard de l'état du marché. Quels risques subsistent ?
- Si le potentiel de gain fait l'unanimité, quels segments de marché privilégier ?

Gilbert Généré, Directeur de la gestion Convertibles, OFI ASSET MANAGEMENT

Michel Manteau, Responsable gestion de taux, CARMF

Jean-Claude Guimiot, Directeur général délégué, AGRICA EPARGNE

17h15 – 17h30

Clôture de la manifestation par

Paul-Henri de La Porte du Theil, Président, AFG - Association Française de la Gestion Financière

**8<sup>e</sup> FORUM ANNUEL****GESTION D'ACTIFS 2009****Jeudi 8 octobre 2009**

Madame, Monsieur,

Après le succès incontestable de l'édition 2008 du FORUM ANNUEL GESTION D'ACTIFS plébiscité par la place française, **L'AGEFI Séminaires** a le plaisir de vous convier au **8<sup>e</sup> FORUM ANNUEL GESTION D'ACTIFS 2009**. La conférence se déroulera le **8 octobre 2009 de 8h45 à 17h30** dans les salons de l'hôtel Lutetia, à Paris.

La Rédaction a sélectionné pour vous les **thèmes à la croisée des intérêts des investisseurs institutionnels, des trésoriers d'entreprises et des sociétés de gestion**.

Après une année plus que mouvementée qui a remis en cause les fondamentaux de l'allocation d'actifs, nous vous proposons en une seule journée de faire le point avec les meilleurs experts sur :

- le nouveau cadre réglementaire de l'asset management, revu à l'aune de UCITS IV
- la révision des stratégies d'allocation d'actifs au regard de la crise
- l'appétence pour la gestion indicielle / les ETF
- les nouveaux business models de la gestion et de la distribution face aux exigences des investisseurs
- la remise en cause des indices actions capi-pondérés
- la performance des fonds ISR
- le potentiel des obligations convertibles

Nous vous invitons à découvrir le programme et à vous inscrire dès à présent.

Nous réjouissons de vous accueillir pour cette journée unique, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus respectueuses.

Laure Thomas  
Senior manager  
**L'AGEFI Séminaires**

# Bulletin d'inscription

Journée du 8 octobre 2009

GCA0910

8<sup>e</sup> FORUM ANNUEL GESTION D'ACTIFS 2009

**ACCES GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS\***

## Informations sur le participant

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

## Informations sur la société

Société : \_\_\_\_\_

N° TVA intracommunautaire (impératif) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation si différente : \_\_\_\_\_

Assistera aux débats

Signature & cachet de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Development Institute International • Par courrier à l'attention de Laure Thomas • L'AGEFI SEMINAIRES • 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par Fax au 01 40 06 95 26

Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente

**ACCES GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS** (\*Caisses de retraite, institutions de prévoyance, mutuelles, compagnies d'assurance, banques hors activité de gestion pour compte de tiers, trésoriers d'entreprises)

Participation aux frais pour les non-investisseurs institutionnels (sociétés de gestion, consultants, SSII, avocats ...): 690 € HT (soit 825,24 € TTC) pour tout règlement après le 18 septembre 2009

**Tarif spécial :**

-100 € HT de réduction pour tout règlement **avant le 18 septembre 2009** soit 590 € HT (soit 705,64 € TTC)

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, aux pauses-café, au déjeuner et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 200 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle